

**PÊCHES****APERÇU**

Le Secteur des pêches de l'Assemblée des Premières Nations (APN) soutient le Comité national des pêches (CNP). Le CNP conseille le Chef national et les Chefs en assemblée en

matière de pêches des Premières Nations dans l'exercice de leurs droits inhérents et dans la législation et la gestion de leurs ressources naturelles.

COMPTE RENDUDroit inhérent de pêcher

Les Chefs en Assemblée ont récemment adopté la résolution n° 75/2017, *Journée nationale des droits de pêche des Premières Nations*, reconnaissant le premier lundi précédant immédiatement le 25 mai 2018 comme Journée nationale des droits de pêche des Premières Nations afin de réaffirmer et d'exercer les droits inhérents des Premières Nations en matière de pêche et de gestion des ressources.

Réglementation, lois et politiques canadiennes

La résolution n° 04/2018, *Rôle des Premières Nations dans les modifications prévues à la Loi sur les pêches*, expose le travail de défense des intérêts des Premières Nations effectué en vue de protéger les droits garantis par l'article 35 de la Constitution dans le cadre de l'examen législatif qui cherche à modifier le projet de loi C-68 modifiant la Loi sur les pêches. Ces changements affecteront particulièrement les pêcheurs des Premières Nations qui participent activement à l'industrie de la pêche.

La résolution n° 05/2018, *Groupe de travail sur les océans des Premières Nations, Loi sur les océans et aires marines protégées*, enjoint au Comité national des pêches de l'APN de superviser le travail du Groupe de travail sur les océans des Premières Nations dans le cadre des discussions relatives à la création d'aires marines protégées par le ministère des Pêches et des Océans (MPO) du Canada et à son plan de mobilisation au sujet du projet de loi C-55 sur les océans. Le Secteur des pêches a été l'hôte du tout premier Groupe de travail national sur les océans, qui s'est réuni les 27 et 28 mars 2018 à Montréal (Québec).

La résolution n° 06/2018, *Participation des Premières Nations aux opérations d'assistance concernant les navires*, enjoint à l'APN de demander au gouvernement du Canada de fournir aux Premières Nations des capacités à long terme et de respecter et de reconnaître la compétence des Premières Nations sur leurs aires marines traditionnelles et de travailler conjointement à protéger les côtes, notamment avec Transport Canada, Pêches et Océans et la Garde côtière canadienne, dans le cadre du Plan de protection des océans.

COMPTE RENDU

Octobre 2018

La résolution n° 34/2018, *Appui à une intervention dans l'affaire Nation Ahousaht c. Canada*, enjoint à l'APN d'obtenir des ressources afin de demander un statut d'intervenant dans le cadre du processus d'appel des cinq Premières Nations, pour elle et pour toute autre Première Nation désireuse d'intervenir dans cette affaire.

La résolution n° 18/2018, *Soutien à la poursuite de l'étude sur la gestion ciblée des populations de phoques et d'otaries et à l'élaboration de stratégies de gestion ciblée*, enjoint à l'APN de collaborer avec le ministère des Pêches et des Océans (MPO) afin d'élaborer un plan d'action pour contraindre l'explosion de la population de phoques et

d'otaries qui coïncide avec un déclin des stocks de saumon et de hareng tout du long de la côte de la Colombie-Britannique.

Le Secteur des pêches accueille son nouveau directeur, Ken Paul, un membre de la Première Nation Maliseet de Tobique (Nouveau-Brunswick) (*Wolastoqwey Neqotkuk*). M. Paul a travaillé dix ans à titre d'ingénieur au Service hydrographique du Canada et dix ans chez Parcs Canada. Avant de rejoindre l'APN, il a œuvré cinq ans comme directeur des pêches et des ressources intégrées pour le secrétariat du Congrès des chefs des Premières nations de l'Atlantique.

PROCHAINES ÉTAPES

Les activités confirmées suivantes se tiendront au cours des prochains mois :

- Comité national des pêches – 31 octobre et 1^{er} novembre 2018, Musquem (Colombie-Britannique)
- Groupe de travail sur les océans (date à déterminer)
- Forum national sur les pêches des Premières Nations
- Réunion du Groupe d'analyse de la politique nationale (Pêches intérieures) – 27 et 28 novembre 2018, Winnipeg (Manitoba)

- Réunion du Groupe de travail national sur l'aquaculture – 19 et 20 novembre 2018, Halifax (Nouvelle-Écosse)

